

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant l'élaboration de lignes directrices de gestion par les administrations, afin de déterminer, notamment, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels,

VU le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,

VU la consultation du comité d'experts statuant sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration, réuni le 17 mai 2021 sous la présidence de Monsieur le Secrétaire général d'académie,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade **d'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT**, au titre de l'année 2021, les fonctionnaires dont les noms suivent (6 possibilités):

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>AFFECTATION</u>
1 - Mme GABUS	Joyce	Université Bordeaux Montaigne – Pessac (33)
2 - Mme LE ROY	Caroline	Lycée Montaigne - Bordeaux (33)
3 - Mme SYLVIE	Nathalie	Lycée Charles Despiau – Mont-de-Marsan (40)
4 - M.ROUANET	Marc	Collège Alouette – Pessac (33)
5 - Mme DUPONT-FORTIN	Anne-Sophie	DSDÉN du Lot-et-Garonne – Agen (47)
6 - Mme VERNIER	Isabelle	Lycée Jay de Beaufort – Périgueux (24)

Liste complémentaire

1 - M. MIMET	Arnaud	DSDEN de la Gironde – Bordeaux (33)
--------------	--------	-------------------------------------

ARTICLE 2

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de BORDEAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BORDEAUX, le **21 MAI 2021**

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL